

députés de Terre-Neuve siègent sur les banquettes ministérielles, où ils sont bâillonnés. Il faudrait les entendre exprimer leurs opinions sur les problèmes de la pêche dans la région atlantique.

Les députés des Maritimes et du Québec devraient dire ce qu'ils pensent à ce sujet. Ce silence de la part des représentants de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard, qui ne siègent pas tous du côté du gouvernement, est fort bizarre. J'espère qu'avant l'adoption de ces crédits...

M. Crouse: Monsieur le président, je pose la question de privilège. Le député qui a la parole actuellement a mentionné les provinces Maritimes et a fait observer que les députés de ces provinces n'ont pas participé au débat sur les crédits des pêcheries. Je voudrais lui signaler que ceux d'entre nous qui représentent la Nouvelle-Écosse et, en fait, toutes les provinces Maritimes sont aussi au courant que lui-même des problèmes qui assaillent l'industrie de la pêche, mais nous voulons actuellement venir en aide au gouvernement. (*Applaudissements*)

Voilà pourquoi nous nous sommes abstenus de participer au débat. Je comprends la situation du député et je sais qu'il veut consigner son point de vue au compte rendu. Nous nous abstenons de participer au débat, pour permettre au député et à son parti de présenter leur point de vue. Nous espérons exposer le nôtre plus tard. Mais j'espère que le député se contentera de parler au nom de la circonscription et du parti qu'il représente et de présenter ses observations, afin que le comité puisse poursuivre les travaux de la Chambre et adopter ces crédits assez rapidement. (*Applaudissements*)

M. le président: A l'ordre. Je dois informer le député de Comox-Alberni que son temps est expiré. Le président a aussi quelque doute...

M. Barnett: A propos d'un rappel au Règlement, monsieur le président, pourrais-je...

M. le président: Un instant s'il vous plaît. Le président ne sait pas trop à quoi s'en tenir non plus quant à la méthode à employer maintenant pour régulariser nos délibérations.

[M. Barnett.]

L'hon. M. McIlraith: Monsieur le président, consentirait-on à ce que nous ne tenions simplement pas compte de l'heure. Ce serait, je crois, la façon la plus juste de procéder dans les circonstances. J'aimerais ajouter que si le député désire continuer il agréera au comité, j'en suis sûr, qu'il termine ses remarques.

Des voix: D'accord.

M. le président: A l'ordre. Le comité consent-il à ce que nous continuions sans tenir compte de l'heure?

Des voix: Entendu.

M. le président: Le comité consent-il aussi à l'unanimité à ce que le député de Comox-Alberni poursuive ses observations?

Des voix: D'accord.

M. Douglas: Le député n'en a pas besoin, monsieur le président. Il a été interrompu à deux reprises et il a parfaitement droit à la parole.

L'hon. M. Starr: J'invoque le Règlement, monsieur le président; à mon avis, le député de Burnaby-Coquitlam ne voit pas notre façon de procéder sous son vrai jour. Somme toute, les questions soulevées étaient des questions de privilège et non des interruptions du discours du député.

M. Douglas: Monsieur le président, si vous pouvez voir dans cette dernière interruption une question de privilège vous dépassez tout le monde en sagacité.

L'hon. M. Starr: C'était bien plus une question de privilège que votre propre interruption.

M. Barnett: Monsieur le président, permettez-moi de vous dire que j'étais de toute façon sur le point de terminer mes remarques, lorsque j'ai été interrompu par le député de Queens-Lunenburg. Je reconnais sûrement son droit de décider de sa participation au débat. C'est à lui seulement qu'il appartient de juger de la chose. Je ne suis néanmoins pas d'accord avec le député sur le fait que je devrais me limiter, dans mes remarques, aux intérêts de mes commettants. J'essaie de placer cette question sur le plan national.

L'hon. M. Monteith: Asseyez-vous donc.

M. Barnett: Si le député de Queens-Lunenburg ou n'importe quel autre représentant à la Chambre ne désire pas prendre part au débat, à eux d'en décider. En terminant, monsieur le président, j'ose croire que le député de Queens-Lunenburg ne laisserait